

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le lundi 10 mars 2025


« Harcèlement scolaire, conjuguons nos efforts »


La Fondation Adhvisé lance une consultation citoyenne pour rassembler contre ce fléau

Le harcèlement scolaire est un fléau qui touche chaque année de trop nombreux élèves et étudiants. Pour lutter efficacement contre ce phénomène, il est essentiel de mobiliser l'ensemble de la société. C'est pourquoi la Fondation Adhvisé organise une grande consultation citoyenne ouverte à toutes et à tous, à compter de ce lundi 10 mars jusqu'au 30 juin 2025.

Les élèves, parents, équipes pédagogiques, éducateurs, collectivités, institutions sont autant d'acteurs qui doivent rassembler leurs forces. À travers le partage de témoignages et la proposition de solutions concrètes, cette large diversité d'acteurs peut construire ensemble un avenir scolaire plus serein, loin de la violence.

« Harcèlement scolaire, conjuguons nos efforts »

 Du 10 mars au 30 juin 2025

 <https://purpoz.com/project/harcèlement-scolaire-conjuguons-nos-efforts/collect/depot>

Sur une plateforme en ligne dédiée à la consultation, les citoyens peuvent à la fois apporter leur témoignage, formuler des solutions pour lutter contre le harcèlement et voter pour celles existantes. Le travail déjà mené par la Fondation Adhvisé a permis d'identifier trois objectifs qui doivent guider les différentes propositions : **sensibiliser la société, éviter la récurrence des harceleurs** et **aider la reconstruction des harcelés**.

Pour lancer la convention, la Fondation Adhvisé a formulé plusieurs premières propositions

« Prévenir »

- ◆ Mise en place d'ateliers de prévention sur le harcèlement (harcèlement scolaire/cyberharcèlement) dans les entreprises à destination du tiers accompagnant (parents, grands-parents, oncles, frères, sœurs...) ;
- ◆ Lever l'anonymat sur les réseaux sociaux pour lutter contre le cyberharcèlement.

« Éviter la récurrence »

- ◆ Création d'un atelier de citoyenneté obligatoire, incluant un rendez-vous avec un psychologue, pour les élèves harceleurs avant tout changement d'établissement scolaire ;
- ◆ Obligation pour les parents des élèves harceleurs de participer à une séance de sensibilisation sur le harcèlement scolaire.

« Reconstruire »

- ◆ Proposer un stage de citoyenneté ou un passage devant un délégué du procureur pour les victimes, afin de créer une véritable alternative aux solutions judiciaires classiques.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À propos de la Fondation Adhvisé

Fondée en décembre 2023 par Marie-France Delahaye-Pollet co-fondatrice et Présidente et Christelle Pollet co-fondatrice et Directrice Générale, la Fondation Adhvisé sous l'égide de la Fondation FACE, s'est donné pour mission de lutter contre le harcèlement, les violences et les discriminations subies par les élèves, de l'école maternelle à l'enseignement supérieur. Par des actions de sensibilisation et d'accompagnement, elle vise à prévenir ces comportements.

Après avoir mené diverses actions dans la région nantaise, telles que des ateliers de sensibilisation au cyberharcèlement ou des réunions publiques, la Fondation Adhvisé marque aujourd'hui une nouvelle étape dans son engagement en lançant une consultation citoyenne à l'échelle nationale.

Contacts presse

Louison Royet - 06 79 45 30 49 - louison.royetga@gmail.com

Anouk Holka - 06 43 09 13 93 - anouk.holka@gmail.com